

CE DÉCLARATION DE PERFORMANCES

Conforme au règlement (UE) n°305 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011

DOP N°	DOP-745-00
1 Code d'identification unique du produit:	745 (numéro de recette) 8 à 40 mm (épaisseur)
2 Usage:	Panneaux porteurs à utiliser en milieu sec et en milieu humide
3 Nom et fabricant nom commercial ou marque déposée, et coordonnées du fabricant :	EGGER OSB 4 TOP EGGER Holzwerkstoffe Wismar GmbH & Co KG Am Haffeld 1 D-23970 Wismar web: www.egger.com
4 néant	
5 Système(s) pour évaluation ou vérification de la constance des performances du produit de construction:	Système 2+
6 Norme harmonisée:	EN 13986:2004+A1:2015
Organisme notifié:	Nr. 0765 Wilhelm-Klauditz-Institut (WKI) Bienroder Weg 54 e D-38108 Braunschweig

7 Performances déclarées:

Spécifications		unité	Gamme d'épaisseurs [mm]				
			8 - 10	> 10 - <18	18 - 25	> 25 - 30	>30 - 40
Résistance à la flexion	selon EN 310 - 0° (axe principal)	N/mm ²	≥ 36	≥ 33	≥ 31	≥ 29	≥ 25
	selon EN 310 -90° (axe secondaire)	N/mm ²	≥ 23	≥ 20	≥ 18	≥ 16	≥ 15
Module d'élasticité	selon EN 310 - 0° (axe principal)	N/mm ²	≥ 5600	≥ 5300	≥ 5200	≥ 5000	≥ 4800
	selon EN 310 -90° (axe secondaire)	N/mm ²	≥ 2700	≥ 2500	≥ 2300	≥ 2100	≥ 1900

Caractéristiques essentielles		unité	Gamme d'épaisseurs [mm]					Spécifications techniques harmonisées
			8 - 10	> 10 - <18	18 - 25	> 25 - 30	>30 - 40	
Durabilité	Gonflement en épaisseur 24h	%	≤ 12	≤ 10	≤ 10	≤ 10	≤ 10	EN 13986:2004+A1:2015
	Résistance à la traction transversale	N/mm ²	≥ 0,34	≥ 0,32	≥ 0,30	≥ 0,29	≥ 0,26	
	Résistance à la traction transversale - option 1	N/mm ²	≥ 0,18	≥ 0,15	≥ 0,13	≥ 0,10	≥ 0,08	
	Résistance à la flexion (axe principal) - option 1 mécanique	N/mm ²	≥ 9	≥ 8	≥ 7	≥ 6	≥ 6	
			k _{def}	k _{mod permanent}	k _{mod long}	k _{mod medium}	k _{mod short}	
		SC1	1,50	0,40	0,50	0,70	0,90	
		SC2	2,25	0,30	0,40	0,55	0,70	
	biologique (Classe d'utilisation)		UC 1 & 2					
Émissions de formaldéhyde	selon EN 717-1	ppm	< 0,03 (formaldéhyde pas ajouté) - classe de émission E1					
Émissions de PCP		ppm	< 3,0					
Densité brute		kg/m ³	≥ 640	≥ 620	≥ 620	≥ 600	≥ 600	
Perméabilité de vapeur d'eau	μ (sec / humide)	-	200 / 200					
Conductivité thermique		W/mK	0,13					
Isolation aux bruits aériens	Coefficient d'absorption acoustique	-	0,10 / 0,25 (plage de fréquences 250 - 500 Hz / 1000-2000 Hz)					
	Isolation aux bruits aériens R	dB	R = 14 * lg(m _A) + 13 (en masse m _A , plage de fréquences 1 bis 3 kHz)					
Perméabilité à l'air	selon EN 12114 (à 50 Pa différence de pression)	m/(m ² * h)	NPD					
Comportement au feu *)		classe	classe revêtement de sol		Épaisseur minimale [mm]			
	sans écart derrière panneaux ^{a,b,e,f}	D-s2, d0	D _{fl,s1}		9 mm			
	avec un écart fermé ou ouvert ≤ 22 mm derrière l'panneaux ^{c,e,f}	D-s2, d0	-		9 mm			
	avec un écart fermé derrière l'panneaux ^{a,b,e,f}	D-s2, d0	D _{fl,s1}		15 mm			
	avec un écart ouvert derrière l'panneaux ^{a,b,e,f}	D-s2, d0	D _{fl,s1}		18 mm			
	sans limitation ^{e,f}	E			3 mm			

Caractéristiques essentielles		unité	Gamme d'épaisseurs [mm]					Spécifications techniques harmonisées
			8 - 10	> 10 - <18	18 - 25	> 25 - 30	>30 - 40	
Caractéristique résistance mécanique								EN 13986:2004+A1:2015
Flexion f_m	0° - axe principal	N/mm ²	25	25	25	25	20	
	90° - axe secondaire	N/mm ²	15	15	15	15	15	
Traction f_t	0° - axe principale	N/mm ²	12	12	12	12	10	
	90° - axe secondaire	N/mm ²	10	10	10	10	10	
Pression f_c	0° - axe principale	N/mm ²	19	19	19	17	15	
	90° - axe secondaire	N/mm ²	16	16	16	15	14	
Poussée \perp au plan du panneau f_v	0° - axe principale / 90° - axe secondaire	N/mm ²	10	10	10	10	10	
Poussée dans le plan du panneau f_r	0° - axe principale / 90° - axe secondaire	N/mm ²	9	9	9	8	6	
Élasticité moyenne								
Flexion E_m	0° - axe principale	N/mm ²	7000	7000	700	7000	6000	
	90° - axe secondaire	N/mm ²	3000	3000	3000	3000	3000	
Traction E_t	0° - axe principale	N/mm ²	4300	4300	4300	4300	4000	
	90° - axe secondaire	N/mm ²	3200	3200	3200	3200	3200	
Pression E_c	0° - axe principale	N/mm ²	4300	4300	4300	4300	4000	
	90° - axe secondaire	N/mm ²	3200	3200	3200	3200	3200	
Poussée \perp au plan du panneau G_v	0° - axe principale / 90° - axe secondaire	N/mm ²	1500	1500	1500	1300	1200	
Poussée dans le plan du panneau G_r	0° - axe principale / 90° - axe secondaire	N/mm ²	160	160	160	160	160	
Résistance au poinçonnement (hard body impact)		N/mm ²	NPD	NPD	NPD	NPD	NPD	
Caractéristiques de fondation		N/mm ²	EN 1995-1-1, paragraphe 8					
Résistance au contreventement des parois		N/mm ²	EN 1995-1-1					
Aptitude à l'utilisation - mure EN 12871		impact d'un corps mou selon EN 596 épaisseur	Pass					
		mm	≥9 mm					
Aptitude à l'utilisation - plancher EN 12871, OSB 0° axe principal		catégorie de charge	-	A	A	D/C3		
		épaisseur	mm	≥ 15	≥ 18	30/30		
		portée	mm	≤ 410	≤ 625	≤ 600/≤ 800		
Aptitude à l'utilisation - toiture EN 12871 (axe principal, 0°)		catégorie de charge	-	H	H			
		épaisseur	mm	≥ 12	≥ 18			
		portée	mm	≤ 625	≤ 833			

8 néant

Les performances du produit identifié aux points 1 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7. La présente déclaration de performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 3

Signé pour le fabricant et en son nom par :



Thomas Schlund

EGGER Building Products – Ligne de division
industriel

Wismar, le 18.10.2016

*) Remarques:

- a Installé sans écart directement sur des produits de classe A1 ou A2-s1, d0 avec une densité brute minimale de 10 kg/m³, ou au moins sur des produits de classe D-s2,d2 avec une densité brute minimale de 400 kg/m³.
- b Il convient d'utiliser un support en matériaux isolants à base de cellulose de classe E ou supérieure, si le montage s'effectue directement derrière le produit dérivé du bois ; ceci ne s'applique toutefois pas aux revêtements de sol.
- c Montage avec écart à l'arrière : le produit dont la face arrière donne directement sur l'espace vide doit être de classe A2-s1,d0 ou supérieure avec une densité brute d'au moins 10 kg/m³.
- d Montage avec écart à l'arrière : le produit dont la face arrière donne directement sur l'espace vide doit être de classe D-s2,d2 ou supérieure avec une densité brute d'au moins 400 kg/m³.
- e Cette classe s'applique également aux panneaux plaqués, mélaminés ou imprégnés de résine phénolique, à l'exclusion des revêtements de sol.
- f Il est possible d'insérer un pare-vapeur d'une épaisseur allant jusqu'à 0,4 mm et d'un grammage allant jusqu'à 200 g/m² entre le produit dérivé du bois et le support en l'absence d'écart.